



---

## Medienmitteilung Communiqué de presse

**telefax • telefax • telefax**

Berne, le le 27 septembre 2013

Le Ministère public régional Berne-Mittelland communique:

Canton de Berne

### **Instruction à l'encontre d'un travailleur social close**

**cpb. Le Ministère public a mis en accusation un homme de 57 ans fortement soupçonné d'avoir commis des actes sexuels sur quelque 124 enfants et personnes dépendantes durant 29 ans. En raison du délai de prescription, 33 cas peuvent être poursuivis pénalement. Le prévenu purge une peine anticipée depuis le 27 septembre 2011.**

Les investigations menées par la police cantonale bernoise et mandatées par le Ministère public régional Berne-Mittelland suite à l'interpellation il y a environ deux ans d'un homme de 57 ans fortement soupçonné d'avoir commis des actes sexuels sur en tout 124 enfants et personnes dépendantes durant 29 ans sont terminées. Le Ministère public a ainsi mis en accusation le prévenu auprès du Tribunal régional Berne-Mittelland. Il devra répondre de divers chefs d'accusation, tels qu'actes d'ordre sexuel commis sur une personne incapable de discernement ou de résistance, actes d'ordre sexuel avec des enfants, des personnes dépendantes et des personnes hospitalisées, pornographie ainsi que violation du domaine secret ou du domaine privé au moyen d'un appareil de prise de vues.

Le prévenu a avoué jusqu'à aujourd'hui de multiples abus sexuels sur 114 victimes. Il a également admis 10 tentatives. Etant donné que la grande majorité des cas tombaient déjà sous le coup de la prescription lors de son arrestation, 33 cas peuvent être poursuivis pénalement en fonction de la législation actuelle. Les victimes concernées par ces derniers sont en majorité des enfants ainsi que des jeunes hommes ou femmes psychologiquement et physiquement, en partie grièvement, handicapés. Parmi celles-ci se trouvent un enfant âgé de trois ans au moment des faits, soit la plus jeune victime concernée.

Une procédure à l'encontre de ce travailleur social de 57 ans avait été ouverte fin mars 2010 dans le canton d'Argovie après que deux pensionnaires masculins d'une institution pour personnes handicapées aient raconté à leur parents avoir eu des contacts sexuels avec un membre du personnel. Les parents s'étaient alors adressés à la direction de l'institution qui avait annoncé le cas à la police. Les premières investigations avaient renforcées les soupçons à l'encontre de ce travailleur social.

**telefax • telefax • telefax**

Celui-ci avait finalement été interpellé début avril 2010 dans l'Oberland bernois par la police cantonale bernoise.

Le prévenu a indiqué au cours des nombreuses auditions qui ont suivi son interpellation avoir commis d'autres abus similaires pour la plupart d'entre eux au sein d'institutions bernoises dans lesquels il était employé. La procédure a par conséquent été reprise par le Ministère public régional Berne-Mitteland.

**Note aux rédactions:** Amaël Gschwind, du service d'information du ministère public, se tient à disposition pour tout renseignement en langue française jusqu'à 11h00, au numéro 032 344 58 77.